

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 5

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée des délégués SAR

L'assemblée des délégués de la SAR s'est déroulée le 17 mars à Neuchâtel. La partie administrative, rondement menée par le président Willy Debély, a attiré 77 délégués de toutes les fédérations. Tous les rapports ont été acceptés à des majorités évidentes, si ce n'est à l'unanimité. Des modifications ont été apportées au règlement du compte publicité et Rose Aubry, Erwin Noirat et Eric Marchand ont été réélus au comité SAR par acclamation. Dans le domaine de l'élevage, l'assemblée a pu faire la connaissance de Mme Gabriele Soland, biologiste de renom, appelée à prendre la succession de M. Charles Maquelin l'an prochain. Mme Soland, apicultrice passionnée, ajoutera ses connaissances en génétique au savoir reconnu de la commission d'élevage SAR. Enfin, dans le cadre du concours de ruchers, la médaille vermeil a été remise à Pierre-André Bonzon.

Un temps splendide a permis de servir l'apéritif dans la cour du château de Neuchâtel, cadre merveilleux pour apprécier les produits du terroir et renouer des contacts avec les collègues. Les membres présents ont ensuite dégusté un repas délicieux sous le regard attentif d'une série impressionnante de portraits de conseillers d'Etat.

L'après-midi, une nombreuse assemblée a écouté Daniel Cherix (conservateur du musée cantonal de zoologie de Lausanne) dans un exposé passionnant sur "Les fourmis et les abeilles". Ensuite, Stefan Bogdanov (anc. responsable du domaine des produits apicoles au Liebefeld) a détaillé les produits de la ruche et leurs propriétés.

Riche journée donc qui a permis de s'enrichir en savoir et en contacts dans une ambiance très sereine et d'une grande convivialité. Le comité SAR remercie très vivement tous les organisateurs et les bénévoles de la Fédération neu-châteloise qui ont œuvré avec joie et ardeur pour que cette journée soit une réussite.

L'an prochain, nous aurons le plaisir d'être reçu par la fédération fribourgeoise.

Le comité SAR

Photo: ROSE AUBRY



Contrôle du miel

Avis aux apicultrices et apiculteurs de la Suisse Romande.

Les apiculteurs/trices qui désirent faire contrôler leur exploitation sont priés de s'annoncer sans tarder chez leur contrôleur de section, afin que celui-ci puisse organiser son plan des contrôles.

Je vous rends attentif que seuls les produits de traitements recommandés par le Centre de recherches apicoles du Liebefeld, C.R.A, sont autorisés à être utilisés si vous désirez participer au nouveau programme de qualité et obtenir le label d'or.

La liste des produits thérapeutiques autorisés figure dans l'article «Programme de qualité pour le miel suisse» sous la rubrique «Liebefeld», en page 21 et 22, de cette revue.

Tous ceux qui ont demandé des labels pour le miel contrôlé, l'an passé, ont découvert le nouvel aspect de ce label. Avec son air de «déjà vu»; il s'agit effectivement de l'ancien logo du Liebefeld, légèrement modifié, qui offre une image harmonieuse.

Il a été offert aux apiculteurs, car celui-ci a du céder sa place à un autre, plus sobre, plus distinct, afin que tous les offices fédéraux disposent du même logo, harmonisation orchestrée en début de cette année. (Voir page 36, revue SAR No 8/2006.)

Alors voici l'image, ou les images, qui vont distinguer à l'avenir le miel labellisé.



Questionnaire !

Il nous est proposé un couvercle pour les bocaux avec ce nouveau logo, en 4 langues, à 24 centimes par carton de 800 pièces. Ce couvercle est à utiliser uniquement pour du miel d'exploitations contrôlées.

Couvercle de 82 mm pour bocaux de 500 g et 1000 g 24 centimes
Couvercle de 63 mm pour bocaux de 250 g 23 centimes

Nos collègues d'Outre-Sarine ont aussi élaboré des nouvelles étiquettes pour les bocaux à miel, et il serait possible de les faire imprimer avec vos noms, adresses, et d'autres détails exigés par la loi.

Avec cette étiquette la loi serait respectée; donc plus de casse-tête pour savoir, ce qui doit ou ne doit pas figurer, pour être en règle:

La question: **est-ce qu'une traduction de ces étiquettes est judicieuse, voir souhaitée ?**

Les personnes qui seraient intéressées par ces étiquettes sont priées de le faire savoir à la rédactrice, afin qu'on puisse envisager la voie à prendre.

D'avance merci pour vos prises de positions.

Je vous souhaite une bonne saison apicole avec des hausses pleines et beaucoup de succès avec ce nouveau contrôle du miel.

Le responsable du contrôle du miel SAR

Ulrich Zaugg

Photo: ROSE AUBRY

